

Organe du CERCLE PÉGASE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FONDE EN 1906 -- SOCIETE ROYALE Affilie à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : M¹¹ L. Jaumain, rue Jacques Rayé, 41 1030 Bruxelles — Tél. 15 77 70

TRESORERIE : C.C.P. 1472.12 Cercle Pégase Bruxelles — Tél. 31 39 15

Les articles n'engagent que leurs auteurs

Assemblée mensuelle du lundi 10 juin 1974, à 20 h précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 10 JUIN 1974, à 20 h précises : au « HELDER-PUB », rue Marie de Bourgogne, 18, 1040 Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 6 mai 1974 ;
- 2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
- 3. Inscriptions Boucle Wallonne: 10° et 11° étapes;
- 4. Inscriptions Tour de la Province de Namur : 7° et 8° étapes :
- 5. Fête champêtre à Huisingen :
- 6. Perception des cotisations ;
- 7. Divers:
- 8. Projection de M. Luc Vandermeiren : « Les Villes Impériales ». Dias 24 × 36,

Le Comité se réunira le jeudi 6 juin 1974, à 20 h 30°, au « Helder-Pub », rue Marie de Bourgogne, 18, 1040 Bruxelles.

Excursions cyclistes du mois de juin 1974

- N. B. Chaque dimanche, au rendez-vous fixé ci-dessous, possibilité de sortie limitée à la matinée (40 à 50 km). Renseignements chez M. Philip, rue Félix Terlinden, 1040 Bruxelles. Tél. 48.75.00, après 18 h.
- DIMANCHE 2 JUIN 1974. Pentecôte. A Départ à 8 h 30', entrée du Bois (avenue Louise). P.-N. à Rebecq.
- B Brevet ardennais du Randonneur. Se renseigner chez M. M. Depoorter, avenue des Volontaires, 193, 1150 Bruxelles. Tél. 34.92.80.

DIMANCHE 9 JUIN 1974. — Départ à 8 h 30', entrée du Bois (avenue Louise). P.-N. à Henripont. DIMANCHE 16 JUIN 1974. — Départ à 9 h Gare de Calevoet. P.-N. à Huisingen (Fête Champêtre). DIMANCHE 23 JUIN 1974. — Départ à 8 h 30', Place Saint-Denis. P.-N. à Grammont. DIMANCHE 30 JUIN 1974. — Départ à 8 h 30' Square Montgommery. P.-N. à Grez-Doiceau.

Excursions pédestres du mois de juin 1974

Responsable des promenades : M. J. Gallet, Kalenbergstraat, 29, 1710 Dilbeek. — Tél. 22 12 17.
Responsable des randonnées : M. R. Porta, avenue J. F. Debecker, 120, 1200 Bruxelles. — Tél. 70 39 94.
Responsable du samedi après-midi : M. J. Deraedt, rue du Métal, 9a, 1060 Bruxelles. — Tél. 37 72 83.

WEEK-END de PENTECOTE. - Voir bulletin précédent (mai 1974).

DIMANCHE 2 JUIN 1974. — Réunion à 8 h 45' Gare du Midi. Départ à 9 h 04' pour Tubize. Arrivée à 9 h 29', Noirmont, Ripain, Bois du Chenoi, Quenast, Rebecq-Rognon (P.-N.); Ferme de la Grande Haie, Ancien Moulin, Bois de Neppe, Hennuyère gare. 19 km. Retour en train. Pilote: M. A. Smolders.

LUNDI 3 JUIN 1974. — A — Réunion à 9 h 45', entrée du Cimetière de Bruxelles. Terminus des trams 76, 63 et 66. Départ à 10 h. Promenade aux environs de Bruxelles. Pilote : M. A. Smolders.

LUNDI 3 JUIN 1974. — B — Réunion à 7 h 30' Gare Centrale. Départ à 8 h 03 pour Gerpinnes via Charleroi. Arrivée à 9 h 38'. Dans le cadre de l'année du folklore, à la rencontre de la Marche de Sainte Rolande. Environ 18 km. Retour en train.

Pilote : M. R. Versluys.

SAMEDI 8 JUIN 1974. — Réunion à 14 h 15' au Fort-Jaco. Terminus du tram 18. Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 9 JUIN 1974. — « Promeneurs ». — A — «Boucle Wallonne» 10° étape : Francorchamps-Stavelot. — Réunion à 8 h 20' Gare du Nord. Départ à 8 h 44' pour Francorchamps via Verviers. Arrivée à 10 h 57'. Le Roannay, Neuville, Ruy, Mont-des-Brumes, Egbomont, Pierre du Diable, Stavelot. 18 km. Retour en train. P.-N. intégral.

Pilote : M™ S. Goderniaux.

N.-B. - Pour inscriptions chemin de fer, s'adresser à M. Gallet. Tél. 22.12.17.

DIMANCHE 9 JUIN 1974. — « Promeneurs ». — B — Réunion à 8 h 15' Gare du Quartier Léopold. Arrêt autobus. Départ à 8 h 35' pour Huldenberg. Arrivée à 9 h 19'. Koksberg, Brambosstraat, Momaartshof, La Petite Lasne, Rode-Sainte-Agathe (P.-N.): Vette Weide, Grande Malbraise, Pécrot, Beaumont, Sint-Joris Weert, Groot Broek, Neerijse. 19 km. Retour en bus.

Pilote: M. A. Roggeman.

DIMANCHE 9 JUIN 1974. — « Randonneurs ». — « Tour de la Province de Namur » 7° étape : Vonêche-Chairière. — Réunion à 6 h 45′ Gare Centrale. Départ en car à 7 h précises pour Vonêche. Virée de Froidfontaine, Les Quatre Seigneurs, Bois de Gerhène, Bois de Bièvre, Gedinne (Station), Les Gouverneurs, Les Quartiers, Louette-Saint-Denis, Ruisseau de la Plate Pierre, Houdremont (P.-N.); Franche Virée, Bochetai, Belle-Fontaine, Petit-Fays, Ruisseau de Piernouye, Six Planes, Maltournée, Chairière. 29 km. Retour en car.

Pilote: M. R. Porta.

N. B. — Inscriptions pour le car jusqu'au lundi 3 juin chez M. R. Porta. Tél. 70.39.94. Irrévocablement dernier délai.

SAMEDI 15 JUIN 1974. — Réunion à 14 h 15' à Auderghem-Forêt. Trams 44 et 45. Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

NOTRE FETE CHAMPETRE A HUISINGEN LE DIMANCHE 16 JUIN 1974

Pour les Promeneurs. — Réunion à 9 h Gare de Calevoet. Départ à 9 h 30'. Promenade d'environ 10 km vers Huisingen. Pilote : M. A. Roggeman.

Pour les Randonneurs. — Réunion à 8 h 45' Place Wiener à Boitsfort. Terminus du tram 32. Départ à 9 h. Randonnée de 17 km vers Huisingen. Pilote : M. R. Porta.

A 14 h. Fête Champêtre. Jeux divers. Pour tous P.-N. au Domaine Provincial.

SAMEDI 22 JUIN 1974. — Réunion à 14 h 15' Place Wiener à Boitsfort. Terminus du tram 32. Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 23 JUIN 1974. — « Promeneurs ». — A — « Boucle Wallonne » 11° étape : Stoumont-Trois-Ponts. — Réunion à 8 h 20' Gare du Nord. Départ à 8 h 44' pour Stoumont via Liège et Comblain-au-Pont. Arrivée à 11 h 03'. Targnon, Hansoul, Château de Froide-Cour, Sentier Touristique, Cheneu, Monceau, Brume, Trois-Ponts. 18 km. Retour en train. P.-N. intégral.

Pilote : M. J. Driesens.

N. B. - Pour inscriptions chemin de fer s'adresser à M. J. Driesens. Tél. 18.01.96.

DIMANCHE 23 JUIN 1974. — B — « Promeneurs ». — Réunion à 8 h 40' Gare du Quartier Léopold. Départ à 9 h pour Wavre via Ottignies. Arrivée à 9 h 28'. Dion-le-Val, Bas-Bonlez, Hèze (P.-N.); Biez, Cocrou, Château de Beausart, Gottechain, Hamme-Mille. 18 km. Retour en bus. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 23 JUIN 1974. — « Randonneurs ». — « Tour de la Province de Namur » 8º étape : Chairière-Willerzie. Réunion à à 6 h 45' Gare Centrale. Départ en car à 7 h précises pour Chairière (Eglise du XVI siècle, beau rétable), Lingue, La Semois, Vresse, La forêt, Roche aux chevesnes, Membre, Foirgnil, Bois des Marais, Chertri, Ruisseau de Nafraiture, La Hé Cheslin, Nafraiture (P.-N.) ; Gevrimont, Ruisseau du Hêtre, Fontaine Nogi, Trou Maillet, Bois des Petits Villages, Bois de Hêtres, Bois de Rienne, Les Eaux, Willerzie. 28 km. Retour en car.

N. B. — Inscriptions pour le car jusqu'au lundi 17 juin chez M. R. Porta. Tél. 70.39.94. Irrévocablement dernier délai.

SAMEDI 29 JUIN 1974. — Réunion à 14 h 15' à Tervuren. Terminus des trams 44 et 45). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 30 JUIN 1974. — « Promeneurs ». — Réunion à 8 h 30' Gare du Quartier Léopold. Départ à 9 h pour Ottignies. Arrivée à 9 h 14'. Puces, Chapelle Saint Donat, Céroux-Mousty, Château de Pallandt, La Hutte-sous-Ways (P.-N.); Ferme de l'Alfère, Bousval, Bois de la Tassenière, Auchant des Oiseaux, Cerisier, Bois de l'Ermitage, Villers-la-Ville. Retour en train. 20 km. Pilote: M. J. Gallet.

N. B. - Pour inscriptions chemin de fer s'adresser à M. J. Gallet. Tél. 22.12.17.

DIMANCHE 30 JUIN 1974. — « Randonneurs ». — Réunion à 6 h 30' Gare du Nord. Départ à 6 h 49' pour Vielsalm via Liège. Arrivée à 9 h 02' Randonnée par le G. R. de la Salm à la rencontre de la Marche du Souvenir, pour encourager ceux qui y participent. 20 km. Retour en train.

N. B. — Pour inscriptions chemin de fer s'adresser à M. Versluys jusqu'au 24 juin.

SOYEZ TOUS PRESENTS A HUISINGEN LE 16 JUIN

Fleurs coupées - - Fleurs fanées

ECHOS

CARNET BLANC. — Notre sympathique ami Willy Charue s'est marié le samedi 27 avril dernier. Nous lui présentons ainsi qu'à son épouse, nos plus amicales félicitations et tous nos vœux de bonheur.

— Le samedi 4 mai, a eu lieu le mariage de notre excellent ami René Hicorne. Nous présentons aux heureux époux nos félicitations et nos vœux de bonheur les plus chaleureux.

NOTRE BAL DU 23 NOVEMBRE. — Justin se rappelle encore à votre bon souvenir pour obtenir des lots pour la grande tombola qu'il compte organiser.

HEUREUSE PRESENCE. — A notre réunion mensuelle du 6 mai dernier, nous avons eu la grande surprise d'avoir la présence de notre ancien président Monsieur Léon Baudot. Toujours alerte, malgré son grandâge, il a retrouvé avec joie ses anciens amis et a vécu avec eux une séance mensuelle comme il en a tant présidee; cela lui aura ravivé de bien beaux souvenirs. Nous avons tous été très heureux de sa présence parmi nous et espérons qu'il réitérera encore ses visites, et qu'il fêtera avec nous le 70° anniversaire de notre bon vieux cercle.

COTISATIONS — Nous insistons encore auprès de nos membres, qui par oubli n'auraient pas encore régularisé leur cotisation de 1974, de bien vouloir le faire par versement à notre compte-chèque-postal n° 14.72.12.

SENTIER G. R. — L'A.S.B.L. Comité National Belge des Sentiers de Grande Randonnée (Boîte Postale n° 10 à B 4000 Liège 1) publie un nouveau topo-guide du sentier de grande randonnée G.R. 121 « Mer du Nord-Ardennes », traversant la province du Hainaut d'ouest en est par Bonsecours, Chièvres, les pays d'Ath et de Lessines jusqu'à Ronquières, sur une distance de 177 kilomètres.

Cette brochure, contenant la description détaillée de l'itinéraire, des horaires de marches, les moyens de communication et de logement ainsi que de nombreux renseignements pratiques, peut être obtenue en versant la somme de 65 F belges au C.C.P. 446.64 du C.N.B.S.G. R. à Liège. Tout renseignement complémentaire auprès de ce même C.N.B.S.G.R., Boîte Postale n° 10 à B 4000 Liège 1.

Exposition. — Il vient de se tenir à Hal, l'exposition des métiers d'art du Brabant. Parmi cette pléiade d'artistes brabançons, tels que Mary Dambiermont pour la tapisserie, Max Vander Linden, Roger Somville pour la céramique, nous y trouvons notre excellente amie Andrée Meisch qui y exposait de riches émaux. Nos plus vives félicitations à notre chère Andrée.

Le droit d'emprunter les chemins privés

Un aimable membre a fait état, lors de la séance mensuelle d'avril, d'un article paru dans la chronique judiciaire d'un quotidien, pour affirmer que chacun avait le droit de circuler sur les chemins privés dans les champs et les bois.

Après un examen de ce problème si important pour Pégase, il nous faut bien conclure que les articles 87, 8° du Code rural et 165 du Code forestier sont toujours en vigueur. Dans l'arrêt signalé par notre membre (n° 7017), la Cour suprême a simplement cassé un jugement du Tribunal correctionnel de Tournai, parce que ce dernier avait basé son arrêt sur l'article 87 du Code rural, alors qu'en fait il aurait dù invoquer l'article 165 du Code forestier.

Voici, pour le surplus, les textes qui nous intéressent. Code rural — Art. 87 :

- Seront punis d'une amende . . . 8° ceux qui, sans nécessité et malgré la défense des propriétaires, auront passé sur des chemins appartenant à des particuliers.
- Un arrêt de cassation du 29 janvier 1900 a disposé qu'une voie de communication ouverte dans une propriété privée reste un chemin privé aussi longtemps qu'elle n'a pas été incorporée à la voirie urbaine ou reconnue appartenir à la voirie vicinale ou à la grande voirie.

Code forestier. - Art. 165.

Quiconque, sans motifs légitimes, sera trouvé dans les bois et forêts, hors des routes et chemins ordinaires, . . . pourra être condamné à une amende . . . Lorsque le fait aura été constaté dans le bois d'un particulier, la poursuite ne sera exercée que sur la plainte du propriétaire.

La Tour Salamandre à Beaumont

C'est au chroniqueur Gislebert de Mons, Chancelier du comte de Hainaut à la fin du XII siècle, que l'on doit la première mention écrite relatant l'existence d'une tour à Beaumont ainsi que d'autres fortifications. Cette tour aurait été édifiée vers 1050 par la célèbre comtesse Richilde. Cette tour Salamandre - car c'est bien d'elle qu'il s'agit - est souvent mentionnée dans de nombreux documents d'archives.

Au cours des siècles, la Tour Salamandre a subi d'importantes modifications et restaurations. Telle que nous la connaissons aujourd'hui, elle est l'œuvre d'une restauration de M. Simon Brigode, professeur à l'Université de Louvain et membre de la Commission Royale des Monuments et des Sites.

Depuis plus de dix ans, la Tour Salamandre a été aménagée en musée d'histoire, de folklore et d'artisanat locaux et régionaux. La grande salle du rez-de-chaussée est réservée principalement aux documents se rapportant à l'histoire de Beaumont et de ses seigneurs. Au premier étage, c'est une série de vues de Beaumont vers 1900 qui est exposée. Au deuxième étage, dans l'ancien cabinet de travail du prince Eugène de Caraman-Chimay, on a rassemblé une grande quantité de documents et souvenirs personnels de cette famille. Le troisième étage est entièrement réservé aux souvenirs de l'époque napoléonienne et au passage de Napoléon à Beaumont, le 14 juin 1815, en route vers Waterloo. Enfin, au quatrième étage, c'est l'artisanat local et régional qui est offert à la curiosité du visiteur. On y trouve aussi une section d'iconographie beaumontoise consacrée aux vieilles maisons de la ville.

Le musée de la tour Salamandre s'est enrichi d'une belle collection d'outils de sabotier. Une cinquantaine de pièces d'outillage sont exposées dans une vitrine. On y verra aussi des sabots fabriqués à la main.

Dans un cadre très pittoresque, dominant la vallée de la Hantes, la visite de la tour Salamandre permet de découvrir des panoramas magnifiques du pays de Beaumont. Un guide se tient à la disposition des visiteurs. Le musée est ouvert tous les jours, du 1^{er} mai au 30 septembre, de 9 h à 19 heures sans interruption. Entrée: 10 F: (Réduction pour les membres des groupements touristiques, pour les enfants et pour les groupes).

Nous y passerons en Automne.

Procession équestre du Divin Sauveur

Selon la légende, l'église d'Hakendover (à 3 km de Tirlemont) fut bâtie à l'initiative de trois jeunes filles nobles et son emplacement leur fut désigné par le Christ qui, sous la forme d'un 13° ouvrier de l'équipe, participa à la construction de l'édifice.

Le Lundi de Pâques, des milliers de pèlerins affluent de toutes parts à Hakendover pour participer à la procession qui, vers 11 heures, quitte l'église et chemine à travers champs et prairies. Elle est escortée de cavaliers dont les montures lancées au galop piétinnent les terres ensemencées. On dit que les champs les plus foulés donneront les plus belles récoltes.

D'autres rites anciens sont encore accomplis ce jourlà, à la fontaine miraculeuse qui guérit les maux d'yeux, au cimetière, où de la terre bénite est prélevée et devant l'aubépine qui marque l'emplacement de l'autel de l'église primitive.

La Procession du Divin Sauveur d'Hakendover, qui date du VII° siècle, est l'une des chevauchées les plus renommées du pays. Dans l'église, un précieux retable du XIV° siècle, retrace, en treize petites scènes, les principaux épisodes de la légende.



Imp. Reynaert-Van Deun, r. Froebel, 9, 1000 Brux, Tél. 12 22 54.